

FAVORISER L'ÉMERGENCE DE L'INNOVATION 1.3.

VEILLE TECHNOLOGIQUE ET INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

LE 9 FÉVRIER 2010 À PARIS

LE 9 SEPTEMBRE 2010 À PARIS

PRIX : 590 €



OBJECTIFS

Permettre aux auditeurs :

- De comprendre et d'intégrer l'apport de l'intelligence économique pour l'entreprise
- De mettre en oeuvre une veille active, notamment grâce aux bases de données brevets

PUBLICS CONCERNÉS

Cadres dirigeants, responsables et ingénieurs développement, responsables marketing et développement produit, chercheurs des secteurs public et privé, chargés de valorisation

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

La veille technologique au service d'une stratégie PI

- Le poids de l'information antérieure dans la valeur des brevets
- La notion de preuve: la datation des pièces, leur utilité en liberté d'exploitation et en contestation de brevetabilité, la notion d'équivalent en contrefaçon

Les alternatives face à un brevet tiers

- Méthodes de recherches d'antériorités
- Techniques de création systématique
- Stratégies mixtes : création à partir des brevets

Présentation d'outils de recherche et gestion de l'information brevet

La veille technologique dynamique de développement de l'entreprise

- Objet de la veille technologique et rôle du veilleur
- Sources d'information
- PI, knowledge management et veille technologique

Auto-diagnostic de la veille

- Utilisation d'un outil d'évaluation de dispositif de veille à travers un exemple
- Application à sa propre entreprise

La mise en place

- Le cercle de la veille
- Les principaux chantiers de mise en place, et les outils associés
- L'intelligence économique : un concept de veille totale dans un esprit de travail collaboratif
- Les règles d'or

Pré-requis

Il est souhaitable que les participants maîtrisent les bases du droit de la propriété intellectuelle (France et international).

Pédagogie

- Exposés.
- Dialogue avec les intervenants ; apports de méthodes et cas pratiques.
- Supports pédagogiques et documentation complémentaire remis aux participants.